

Conditions Générales de Vente

PASS VIP / PASS PRO

Les présentes Conditions Générales de Vente du PASS VIP et du PASS PRO du Festival de Télévision de Monte-Carlo définissent les droits et obligations des parties. Le Client déclare en avoir pris connaissance et accepte les droits et obligations afférents.

Le Festival de Télévision de Monte-Carlo est sous la direction de l'Association MONACO MEDIAX – située au 5, Rue du Gabian ; immeuble Le Triton (entrée C) ; 98 000 MONACO.

1. OBJET

Dans le cadre de l'organisation du Festival de Télévision de Monte-Carlo, un formulaire de réservation a été mise en place, accessible à toute personne souhaitant participer à l'événement via l'achat d'un PASS VIP et/ou d'un PASS PRO, sur le site internet www.tvfestival.com.

2. PRIX

La grille tarifaire est disponible sur le site internet www.tvfestival.com. Les prix s'entendent toutes taxes incluses (TTC) incluant la TVA applicable au jour de la commande. Le Festival de Télévision de Monte-Carlo se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que le prix affiché le jour de l'achat sera le seul applicable à l'Acheteur.

3. RESPECT DES MESURES SANITAIRES

Le respect des consignes sanitaires du Festival indiquées sur le site www.tvfestival.com est obligatoire. Le non-respect de ces consignes entraînera l'exclusion immédiate du participant.

4. CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

Il est possible de souscrire plusieurs réservations par personne (nom, prénom, et adresse).

Lors de sa demande de réservation en ligne sur le site, le Client s'engage à fournir des informations vraies, exactes, à jour et complètes sur son identité et l'ensemble des coordonnées qu'il fournit. L'usage de pseudonymes est strictement interdit.

En cas de modification des données communiquées, le client s'engage à les mettre immédiatement à jour en utilisant le formulaire de demande.

Afin de procéder à la réservation, les clients doivent fournir certaines données personnelles, incluant notamment leur civilité, nom et prénom, adresse électronique, adresse de facturation, etc.

Conformément à l'article 14 de la loi n°1.165 – du 23 décembre 1993, MONACO MEDIAX informe que les données à caractère personnel du client font l'objet d'un traitement aux fins de gestion et d'administration de la relation commerciale de prospection réalisé par MONACO MEDIAX, qui en est le responsable.

4.1 Types de données collectées :

Il existe deux types de données :

- les données signalées par un astérisque sur le formulaire et/ou demandées par le service client par courrier électronique qui sont nécessaires pour la bonne exécution de la commande et notamment en vue de la facturation.

- les autres données appelant une réponse facultative lors de la commande et communiquées volontairement par le Client, pourront être retirées à tout moment, sans porter atteinte à la licéité du consentement donné avant la modification.

Les données collectées lors de la commande (nom, prénom, adresse électronique, adresse de facturation ...) sont conservées pendant une durée de 3 ans à compter soit de la fin de la relation commerciale soit de leur collecte ou du dernier contact du client. Ces données pourront ensuite être archivées pour une durée supplémentaire pour des raisons strictement limitées et autorisées par la loi (paiement, garantie, litiges ...).

5. PROTECTION DES DONNÉES

Le Festival de Télévision de Monte-Carlo s'engage à ne pas divulguer les informations fournies par les clients à des tiers. Ces informations ne seront utilisées par ses services internes que pour traiter les commandes ou envoyer des courriers électroniques d'informations.

Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel (Loi n°1.165 du 23 décembre 1993 – Art.16), le Client dispose du droit de demander l'accès, la rectification ou l'effacement des données personnelles, ou une limitation du traitement, ou du droit de s'opposer au traitement et du droit à la portabilité des données. Il pourra exercer ce droit en adressant un courrier électronique à l'adresse suivante c.desaintdenis@monacomediabox.com ou en écrivant au siège social de l'Association MONACO MEDIAX.

Le Client déclare connaître les caractéristiques et les limites d'Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, le temps de réponse nécessaire pour accéder, interroger ou transférer des données, ainsi que les risques inhérents à la sécurité des communications.

Il est expressément convenu que, sauf erreur manifeste de la part du Festival de Télévision de Monte-Carlo, prouvée par le Client, les données stockées dans le système d'information Festival de Télévision de Monte-Carlo constituent une preuve valide des commandes passées par le Client. Les données informatiques et les courriels échangés entre le client et les services du Festival de Télévision de Monte-Carlo constituent des preuves valables et sont recevables dans les mêmes conditions et avec la même valeur probante que tout document pouvant être établi, reçu ou déposé par écrit.

6. COMMANDE

Toute réservation ne sera effective qu'une fois que le règlement total aura été perçu et le formulaire d'informations dûment rempli. Tout formulaire rempli de façon incorrecte ou incomplet conduira à l'annulation automatique de la commande.

Les réservations faites via le site internet www.tvfestival.com et finalisées par échange de courriers électroniques entre le Client et le Service Clients impliquent une acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

En remplissant le formulaire d'informations, le Client est informé et accepte que la saisie des informations fasse preuve de son identité et de votre engagement. Les données enregistrées par Le Festival de Télévision de Monte-Carlo pourront constituer la preuve de l'ensemble des opérations et des transactions financières effectuées lors de la commande.

Le Festival de Télévision de Monte-Carlo se réserve le droit de modifier ces présentes conditions générales de vente à tout moment sans préavis. À ce cas échéant, Le Festival de Télévision de Monte-Carlo enverra par courrier électronique les nouvelles conditions générales de vente.

Conformément à l'article 51 de la loi n° 1.383 du 2 août 2011 sur l'économie numérique, le Festival de Télévision de Monte-Carlo confirmera systématiquement la commande par courrier électronique au client. Le courriel de confirmation sera à conserver et les places seront transmises par le service clients par courrier électronique à l'approche de la manifestation.

7. PAIEMENT

Les achats doivent être réglés par carte bancaire ou par virement bancaire à l'aide des coordonnées bancaires inscrites sur la facture transmise par le service client par courrier électronique.

La commande sera considérée comme effective après réception du règlement.

Les paiements par autres moyens de paiement que ceux listés ci-dessus ne sont pas acceptés.

Une fois la commande validée et le paiement reçu, le Client reçoit une confirmation de commande ainsi qu'une facture acquittée par courrier électronique. Ce courriel récapitule les caractéristiques de la commande ainsi que les possibilités d'exercer son droit de rétractation, pour les produits sur lesquels il peut être mis en œuvre.

Il est recommandé au Client d'imprimer et/ou de conserver cette confirmation de commande.

Les Pass perdus ou volés ne seront pas remboursés.

8. POLITIQUE D'ANNULATION / RETRACTATION

Il est à noter que les annulations faites à moins de trente (30) jours calendaires du premier jour du Festival de Télévision de Monte-Carlo ne seront pas remboursées.

Pour les manifestations en plein-air, un repli dans une salle peut être prévu par le Festival de Télévision de Monte-Carlo en cas de conditions climatiques défavorables. Aucun remboursement, échange ou indemnité d'aucune sorte ne sera accordé en cas de repli.

Le Festival de Télévision de Monte-Carlo se réserve le droit d'annuler l'intégralité du Festival ou un ou plusieurs événements prévus en cas de force majeure tels que (et sans que cette liste soit exhaustive) : intempéries, grèves, incendie, dégât des eaux, maladie d'un interprète, deuil national, pandémie, etc. Dans ce cas, les sommes versées par le client seront remboursées dans leur intégralité ou reportées à la prochaine édition du Festival selon le choix du Client.

En cas d'annulation de la manifestation par le Festival de Télévision de Monte-Carlo, les sommes versées par le Client seront remboursées ou reportées, sur demande.

9. LOI APPLICABLE

Il est expressément convenu que la loi ayant vocation à s'appliquer est la loi Monégasque.

10. SERVICE RESERVATIONS ET SUIVI DE COMMANDE

Pour toute information ou question, notre service clients reste à votre disposition. Contactez-nous par courrier électronique à l'adresse suivante : marketing@tvfestival.com.

11. IDENTIFICATION

Informations de contact :

Monaco Mediax, Festival de Télévision de Monte-Carlo

Le Triton, Entrée C

5 rue du Gabian,

MC 98000 – MONACO

Immatriculation : 8230Z 10122

Réf CCIN : 2018.05064